



L'Assurance auto à la minute

Dossier de presse

Juin 2018



La genèse du projet

Soucieuse de toujours répondre aux besoins de ses sociétaires et aux nouveaux usages, la MAIF innove et n'hésite pas à disrupter son propre modèle pour proposer de nouveaux concepts.

C'est dans ce contexte qu'est né en 2016 le « **Pay when you drive** » à la MAIF avec la sortie de l'offre « 4+2 » destinée aux motards qui n'utilisaient qu'occasionnellement leur moto.



Le principe était simple, une assurance « Tous risques » à déclencher au clic lorsque la moto était en mode conduite, sinon une assurance au « Tiers » lorsque l'engin restait au garage.

Aujourd'hui, le Groupe MAIF va plus loin en proposant une assurance auto « **à la minute** », avec une tarification qui s'ajuste au temps réel de circulation.

Cette offre voit le jour en juillet 2018, sous la marque Altima par MAIF, et s'adresse aux petits rouleurs qui ne souhaitent payer leur assurance que lorsqu'ils utilisent leur véhicule.

Pourquoi Altima par Maif ?

Depuis son rachat en 2015 par le Groupe MAIF, Altima joue le rôle de laboratoire au service de la stratégie de la Mutuelle.

Altima a développé cette offre en quelques mois et va expérimenter ce nouveau concept, tester l'appétence et vérifier l'existence d'un marché pour ce type de solution.

L'objectif est de prouver la pertinence de la proposition de valeur, afin que la MAIF puisse en tirer tous les enseignements et généraliser la solution qui répondra le mieux aux besoins de son portefeuille et de ses futurs sociétaires.

Altima, forte de son expérience de plus de 15 ans et de ses milliers d'assurés, oriente aujourd'hui son activité vers le développement d'offres d'assurance sur-mesure pour répondre aux nouvelles exigences du marché.



C'est quoi « l'assurance auto à la minute » ?



Proposer une **tarification au plus juste**, en tenant compte du temps réel de circulation, a été le moteur de la création de cette offre.

Elle s'adresse à tous les conducteurs qui roulent peu, qu'ils soient **petits rouleurs** du quotidien ou occasionnels, vivant en milieu urbain ou rural.

Trois formules de couverture sont proposées pour répondre aux besoins de tous les conducteurs (de la formule Tiers + à la formule Tous Risques + sans franchise).

Le fonctionnement est simple pour l'assuré :

- l'application mobile Altima par Maif permet de détecter automatiquement les trajets,
- un petit boîtier Bluetooth fourni lors de la souscription et placé dans la voiture permet de confirmer que le trajet effectué est bien réalisé avec le véhicule assuré,

La détection du trajet est donc automatique et l'information est envoyée chez Altima. L'assureur peut ensuite facturer tous les mois la somme des minutes « consommées ».

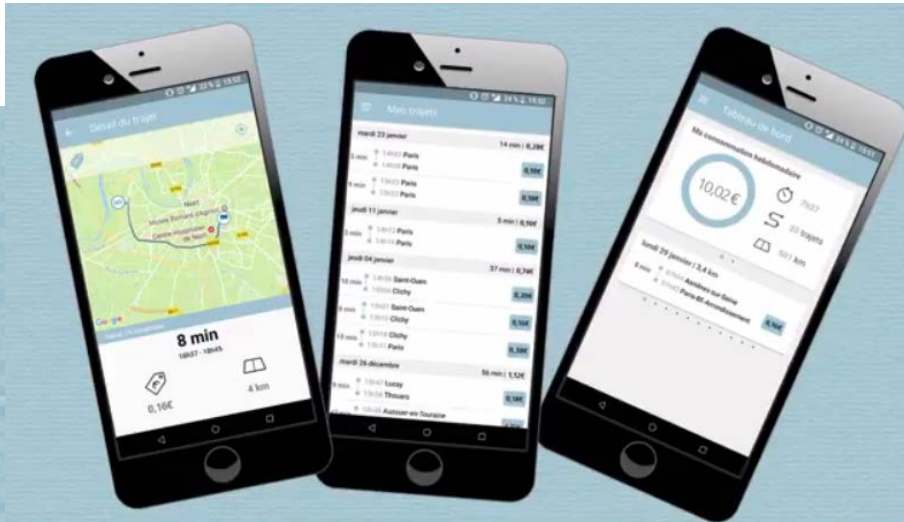
Le Groupe MAIF s'engage bien entendu à ne collecter aucune autre donnée que celles nécessaires à la facturation.

Comment est facturé l'assuré ?

Le principe de facturation pour l'assuré est le suivant :

- Un tarif par minute de circulation lorsque le véhicule circule,
- Un forfait fixe mensuel qui couvre les risques obligatoires et lorsque la voiture est à l'arrêt (risque de vol, d'incendie, vandalisme,...).

La facturation est transparente car l'assuré peut visualiser à tout instant ses trajets et les montants associés grâce à l'application mobile. L'assuré peut ainsi suivre en temps réel le coût de son assurance et adapter son usage à son budget.



Pourquoi un tarif à la minute ?

Plusieurs raisons expliquent le choix de la MAIF d'expérimenter la tarification à la minute :

- La première offre Pay When You Drive MAIF (4+2) propose une tarification à la journée, et les premiers utilisateurs, qui ne réalisent que des trajets très courts, estiment que l'unité de temps pourrait dans certains cas être réduite.
- La « tarification journée » est la seule « norme marché » connue à ce jour en France (avec MAIF 4+2 et Wilov) mais elle ne s'adresse finalement qu'aux rouleurs occasionnels (qui ne se servent pas de leur véhicule tous les jours),
- La tarification minute permet quant à elle de répondre également aux besoins des petits rouleurs quotidiens.

Ci-dessous quelques exemples :

- o Pour un bon conducteur (Coefficient de réduction/majoration à 0,50) avec un véhicule standard, le forfait mensuel est en moyenne de 25€ et la minute de circulation est à 0,02€.
Ainsi, pour un conducteur qui ne roule que 20 min par jour en semaine, le gain estimé sur sa prime d'assurance moyenne pourrait être de l'ordre de 20%.
- o Pour un conducteur qui roule moins d'1 heure par semaine, la gain pourrait être supérieur et de l'ordre de 30%.

Le Groupe Maif sera donc le seul assureur à proposer une tarification aussi fine avec un concept inédit en France, là où la plupart des acteurs concurrents ont choisi le « Pay AS you drive » ou le « Pay HOW you drive ».

Découvrir l'offre en 1 minute

ACCUEIL COMMENT ÇA MARCHE NOS GARANTIES FAQ CONTACT 



**l'assurance auto
A LA MINUTE**

Vous roulez peu ?
Votre véhicule est stationné la majorité du temps ?
Réduisez le tarif de votre assurance auto

- Le coût s'ajuste à votre temps réel de circulation
- Assurez-vous en quelques clics et sans engagement

TESTEZ LE TARIF ! **COMMENT ÇA MARCHE ?**



et le boîtier placé dans sa voiture  YouTube

Rendez-vous sur :

www.altimaparmaif.fr/assurance-a-la-minute

Altima Assurances

Créée il y a plus de 15 ans pour répondre aux besoins des constructeurs automobiles, Altima a su se diversifier pour aujourd'hui devenir un acteur innovant du secteur assurantiel.

Altima Assurances est une filiale à 100% du groupe MAIF depuis 2015.

Altima par Maif est le laboratoire d'innovation de la MAIF.

Altima développe et teste de nouveaux concepts, comme l'assurance collaborative, l'assurance à la demande ou à l'usage.

Plus d'infos sur : www.altima-assurances.fr/altima/fr

